

Penser l'organisation spatiale et matérielle en fonction des modalités d'apprentissage

L'espace scolaire constitue un enjeu important. C'est un espace d'apprentissage qui doit répondre aux besoins relationnels, cognitifs et moteurs des élèves. C'est un espace qui participe pleinement à l'efficacité de l'enseignement. Une réflexion entre espace et pédagogie est attendue en classe dédoublée.

L'aménagement de la classe est un acte pédagogique qui se prépare en amont en fonction des apprentissages visés. L'espace classe est flexible et évolutif. Il permet autant le déploiement de l'enseignement différencié que les regroupements. Pour l'équipe de circonscription, il s'agit de mettre en discussion, à partir de l'agencement de la salle de classe, un modèle de l'enseignement exclusivement frontal, et inviter le professeur à envisager la flexibilité de l'organisation de l'espace en fonction des modalités et contenus des apprentissages.

Quelques exemples :

- Disposition frontale face au tableau de quelques tables pour les séances dédiées à la maîtrise du geste graphique ou de la copie ;
- Ilots pour le travail en différenciation, pour les manipulations en mathématiques ou en sciences ;
- Espace de regroupement pour organiser des échanges oraux ou pour préparer en binômes

Tant pour l'organisation des travaux en autonomie que pour la différenciation, le professeur doit pouvoir disposer d'un matériel pédagogique de qualité. Le concours de l'équipe de professeurs d'un même niveau ou d'un même cycle est requis pour construire et mutualiser des jeux, du matériel de manipulation. La suppression du fichier en lecture et en mathématiques permet de faire des économies substantielles au profit d'achats réfléchis, en prenant appui sur les ressources EDUSCOL.

Organiser le travail en autonomie

Le travail en autonomie fait l'objet d'un apprentissage progressif. En début d'année scolaire, le professeur donne aux élèves des habitudes de travail en les aidant à devenir plus autonomes et en les aidant à développer de la persévérance dans les tâches. Il construit avec eux les règles de fonctionnement qui régissent cette forme de travail. Au cours préparatoire et au cours élémentaire, les travaux proposés en autonomie sont très cadrés et ont toujours été préalablement travaillés collectivement.

Le travail proposé fait référence aux apprentissages en cours. Il ne s'agit pas d'une activité occupationnelle : il concerne un entraînement qui porte sur une notion déjà étudiée.

La tâche est à la portée de l'élève. Ni trop facile, ni trop difficile, le travail demandé doit éviter le risque de découragement et de désintérêt. L'effectif allégé favorise une connaissance très fine des élèves qui évite ces écueils.

L'élève a recours à des aides pour effectuer son travail en autonomie : l'enseignant ou un pair dans le cadre d'un tutorat organisé préalablement ; outils d'aide variés (cahiers de référence, affichages didactiques). Le professeur s'assure que les élèves ont bien identifié la nature et les finalités de la tâche. Il s'assure que les consignes sont bien comprises ; il consacre le temps nécessaire au démarrage de l'activité. Il supervise l'avancée des travaux pour relancer l'intérêt et lever les obstacles.

Le travail en autonomie requiert beaucoup de matériel, souvent construit par le professeur. Le concours des membres de l'équipe enseignante d'un même niveau de classe est utile pour construire des jeux et exercices pédagogiques.

Le cadre est clairement identifié par l'élève : localisation du matériel à utiliser, organisation temporelle. Le temps dévolu est fixé préalablement par le professeur et indiqué de manière précise. Des outils tels que pendule, sablier, montre, permettent à l'élève de mieux planifier sa tâche.

Il est possible de mettre progressivement en place un plan de travail personnalisé permettant de travailler seul, quand le professeur est occupé avec certains élèves. Cet outil ne comprend pas plus de trois tâches à effectuer sur un temps donné. Les plans de travail hebdomadaires ne sont pas adaptés aux élèves de CP et de CE1.

Les travaux méritent systématiquement une évaluation du professeur et, si besoin est, une remédiation immédiate, ce qui est facilité par l'effectif restreint.

Si le travail en autonomie permet une meilleure prise en compte de l'hétérogénéité des élèves, il requiert la vigilance du professeur. Il n'est pas envisageable que des élèves de cours préparatoire soient livrés à eux-mêmes plus d'une quinzaine de minutes. Le professeur ne peut s'isoler avec un groupe pendant un trop long moment, laissant les autres élèves, inoccupés ou bloqués par les obstacles rencontrés.

Certaines tâches ne peuvent être réalisées sans l'aide du professeur. Par exemple, l'entraînement du geste graphique au cours préparatoire nécessite sa présence pour corriger immédiatement les postures inadéquates. De même, la rédaction, encouragée dès le début de l'année, nécessite l'aide d'un adulte. La phase d'élaboration orale préalable du message, en présence du professeur est fondamentale, notamment parce qu'elle permet la prise de conscience des transformations nécessaires d'un propos oral en phrase destinée à être écrite.

Attirer l'attention des professeurs sur des modalités de travail contre-productives

Des décroissements et des regroupements entre classes trop fréquents peuvent mettre l'élève en difficulté, a fortiori quand il est très jeune. La perte de temps due aux déplacements, le risque de dispersion et la dérive de groupes de niveau font que ces modalités d'organisation doivent être limitées (au plus deux fois par semaine). Au CP, un élève a besoin en priorité d'un professeur référent pour s'inscrire dans des apprentissages sécurisés.

L'organisation du travail différencié s'apparente parfois à des « ateliers tournants », auxquels auront participé tous les élèves au terme de la demi-journée de classe.

Le conseiller pédagogique aidera le professeur à recentrer l'organisation sur des groupes de besoins et à privilégier des séances où tous travaillent la même compétence. La constitution de groupes de besoin requiert une réflexion approfondie. Lorsqu'il s'agit de remédier à une difficulté particulière, il convient de constituer de petits groupes d'élèves de niveau homogène, et de les faire travailler sur une compétence bien identifiée. Pour cela, une identification fine des besoins sera préalablement effectuée.